



Independent Clinical Review Process for the Ontario Autism Program

Coordinated by:

Contact NIAGARA

23 Hannover Drive, Unit 8
St. Catharines, Ontario L2W 1A3

Tel: 1-866-416-1023 • 289-273-4627

Fax: 905-684-2728

E-mail: ICR@contactniagara.org

The Independent Clinical Review (ICR) Process offers families and their children the opportunity to have key components of their Ontario Autism Program (OAP) Behaviour Plan reviewed by a team of independent Clinical Reviewers.

The ICR process is coordinated by Contact Niagara, a non-profit agency funded by the Ministry of Children and Youth Services.

About the Independent Clinical Review Process:

- The first step is an internal OAP review process:
 - ▶ If you are dissatisfied with your child's OAP Behaviour Plan, you must first contact your OAP service provider.
 - ▶ Your OAP provider will work through an internal review process with you and your family to try to resolve your concerns.
 - ▶ If you are dissatisfied with the outcome of your OAP provider's internal review, you can request an independent review of your child's OAP Behaviour Plan through the ICR.
- To request an independent review through the ICR, you must complete and submit an ICR *Family Request Form* to your OAP provider.
- Your OAP provider is then responsible for sending your child's complete case file materials to the ICR Coordinator. Case files include all relevant material related to a child in the OAP. All identifying information is removed by the ICR Coordinator before it is sent to a Review Committee, composed of two Clinical Reviewers and a Family Representative.

- You will receive a decision from the ICR no later than 45 business days from the date you submitted the ICR *Family Request Form*.
- The ICR is a paper-based review of your child's OAP Behaviour Plan, based on his or her case file materials, and in the context of evidence-based practice.
- The case file materials, as well as the perspective of the family making the request, are reviewed by two independent clinicians (one Board Certified Behaviour Analyst and one Psychologist/Psychological Associate).
- The outcome of the ICR process is a decision about whether to accept a Behaviour Plan as is or send it back to the OAP Clinical Supervisor for revisions and/or additional information.
- The ICR is not a second opinion and does not involve a clinical re-assessment of your child.
- Decisions rendered at the conclusion of the ICR process are final.
- At any point during the ICR, you can choose to withdraw from the process and continue with your child's original OAP Behaviour Plan.

More information:

Detailed guidelines for the ICR can be found on the Ministry of Children and Youth Services Website (MCYS) at: www.ontario.ca/autism

More information about the complete ICR process can be found on Contact Niagara's website at: www.contactniagara.org

In addition to coordinating the provincial ICR, Contact Niagara is also the single point of access to Ontario government-funded services for children who live in the Niagara Region.





LE PROCESSUS D'EXAMEN CLINIQUE INDÉPENDANT

DU PROGRAMME ONTARIEN
DE SERVICES EN MATIÈRE D'AUTISME

Processus d'examen clinique indépendant du Programme ontarien de service en matière d'autisme

coordonné par

Contact NIAGARA

23, chemin Hannover unité 8
St. Catharines, ON L2W 1A3

1-866-416-1023 ou 289-273-4627

Télécopieur: 905-684-2728

Courriel: ICR@contactniagara.org

En plus de coordonner le Processus d'examen clinique indépendant du Programme ontarien de services en matière d'autisme, Contact Niagara est aussi le point d'accès unique aux services financés par le gouvernement de l'Ontario pour les enfants de la région du Niagara.

Le processus d'examen clinique indépendant (ECI) offre aux familles et à leurs enfants la possibilité de faire examiner les principaux éléments du plan comportemental du POSA par une équipe d'examineurs cliniques indépendants.

Le processus ECI est coordonné par Contact Niagara qui est un organisme sans but lucratif financé par le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse.

Au sujet du Processus d'examen clinique indépendant :

- La première étape est le processus d'examen interne du POSA :
 - ▶ Si vous avez des préoccupations au sujet du plan comportemental du POSA de votre enfant la première étape consiste à en discuter avec votre fournisseur de services du POSA.
 - ▶ Votre fournisseur de services collaborera avec vous pour tâcher d'aborder vos préoccupations.
 - ▶ Si vous êtes insatisfait des résultats, vous pouvez demander un examen clinique indépendant du plan comportemental du POSA de votre enfant.
- Pour demander un Examen clinique indépendant, veuillez remplir un *Formulaire de demande de la famille*, et le soumettre à votre fournisseur de services du POSA .
- Votre fournisseur enverra le dossier complet de votre enfant au coordonnateur de l'ECI. Le dossier contient tous les documents pertinents du POSA associés à un enfant. Le coordonnateur de l'ECI rendra anonyme toute information permettant d'identifier vous et votre enfant, ainsi que votre fournisseur du POSA, avant de l'acheminer à votre comité d'examen désigné. Le comité d'examen comprend deux examinateurs cliniques et un représentant de la famille.
- Vous recevrez une décision dans les 45 jours ouvrables suivant la date à laquelle vous avez envoyé le *Formulaire de demande de la famille*.

- L'ECI est un examen des principaux éléments du plan comportemental du POSA de votre enfant fondé sur les documents figurants dans le dossier et dans le cadre d'une pratique fondée sur des données probantes.
- Les documents figurants au dossier ainsi que le point de vue de la famille qui fait la demande de révision sont examinés par deux cliniciens indépendants, un analyste comportemental certifié et un psychologue ou un associé en psychologie.
- La décision d'accepter un plan comportemental ou de le renvoyer au superviseur clinique du POSA à des fins de révision ou pour un complément d'information est le résultat d'un examen clinique indépendant.
- L'ECI n'est pas un second avis et ne comporte aucun nouvel examen clinique de votre enfant.
- Les décisions rendues à la fin du processus de L'ECI sont définitives.
- Vous pouvez vous retirer du processus à tout moment durant l'ECI et poursuivre avec le plan initial comportemental du POSA à tout moment durant l'ECI.

Renseignements supplémentaires :

Les lignes directrices détaillées relatives à l'ECI sont affichées sur le site Web du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, à l'adresse suivante: www.ontario.ca/autisme

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'examen clinique indépendant à l'adresse suivante: www.contactniagara.org